

Absnece justifie rattrapage

Par Maeva3413, le 12/06/2024 à 09:10

Bonjour

J'ai été absente à un rattrapage (cependant j'ai assisté à tout autres) j'étais malade je suis allée au médecin où j'ai eu un certificat médical que j'ai envoyé à ma scolarité . Étant boursière j'ai peur de perdre ma bourse

Par Isidore Beautrelet, le 13/06/2024 à 07:23

Bonjour

Pas d'inquiétude à avoir ! Votre certificat médical permettra de justifier votre absence. Rien à craindre pour votre bourse !

Pour vous rassurez vous pouvez appeler la scolarité pour leur demandé si votre justificatif a bien été traité.